



# UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## NOTE D'INFORMATION

### Modalités d'organisation des Consultations annuelles avec les ONG

29 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2010

#### 1. **LIEUX DE LA REUNION**

Les **Consultations annuelles avec les ONG** auront lieu du **29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010**. Les réunions se tiendront au **Centre International de Conférences Genève (CICG) le 29 et 30 juin** et au **Palais des Nations à Genève le 1<sup>er</sup> Juillet**.

Le 1<sup>er</sup> juillet, la séance plénière se déroulera dans la salle XIX au Palais des Nations. La salle de conférence XIX est située dans le bâtiment E, au 3<sup>ème</sup> étage. L'accès se fait par la porte 40 (en face du bâtiment du CICR) près de l'entrée de Pregny.

Toute la documentation relative à la réunion sera postée sur le site internet du HCR au **[www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/)**. Le lien sera disponible **à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009** et sera mis à jour régulièrement avec la documentation supplémentaire relative aux consultations. Vous trouverez sur le site [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations) **des cartes** qui vous seront utiles pour accéder au CICG et au Palais des Nations. Vous pourrez trouver plus d'information sur le CICG sur leur site [www.cicg.ch](http://www.cicg.ch) et sur le Palais des Nations sur [www.unog.ch](http://www.unog.ch).

#### 2. **SEANCE D'ORIENTATION**

Une séance d'orientation aura lieu **le matin du mardi 29 juin, au CICG, en salle 2**. Des services d'interprétation seront fournis en anglais et en français. La séance s'adresse tout particulièrement aux ONG qui vont participer aux Consultations annuelles pour la première fois. La réunion débutera avec une courte introduction par le HCR suivie par le Conseil International des agences bénévoles (CIAB - *International Council of Voluntary Agencies, ICVA*) qui donnera un aperçu des réunions à venir et expliquera les modalités de participation des ONG lors de ces réunions. Veuillez consulter le site internet d'ICVA pour d'autres informations ([www.icva.ch](http://www.icva.ch)). **Thés et cafés seront servis devant la salle à partir de 9h00 et l'orientation débutera à 9h30.**

#### 3. **CRITERES**

Les ONG souhaitant assister à la réunion **doivent remplir l'un des critères énumérés ci-dessous** :

- Statut consultatif auprès de l'**ECOSOC** (veuillez consulter le site des Nations Unies : [www.unog.ch](http://www.unog.ch) pour de plus amples informations sur ECOSOC)
- **Membre du CIAB** (Conseil international des agences bénévoles) – veuillez vous référer au [www.icva.ch](http://www.icva.ch)
- **Partenaire d'exécution** du HCR en 2009/2010
- **Partenaire opérationnel** du HCR avec un intérêt dans la solution des problèmes de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR (**une recommandation écrite doit être fournie par la Délégation du HCR concernée**)

#### 4. **ENREGISTREMENT**

Les ONG qui souhaitent participer à cette réunion doivent **remplir et retourner le formulaire d'enregistrement (un formulaire par participant)**.

Vous êtes vivement encouragés à vous enregistrer en-ligne à travers le site internet **[www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/)**. Pour ouvrir le formulaire d'enregistrement, il vous sera demandé un accès ID et un mot de passe : « **User name** : ngos et **Password** : consult ». **Le lien sera**

disponible à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010 et sera mis à jour régulièrement avec la documentation supplémentaire relative aux consultations.

**Le formulaire d'enregistrement comporte deux parties.** La **première partie** du formulaire concerne les informations habituelles sur le participant. Chaque participant doit remplir la première partie. La **deuxième partie** concerne les informations relatives à l'organisation. Ces informations seront regroupées dans une liste des organisations qui participent aux consultations. Ces informations ont pour but de faciliter les échanges pendant la réunion et de vous aider à identifier d'autres organisations qui ont des centres d'intérêt similaires ou complémentaires. Si plusieurs personnes représentent une même organisation, la deuxième partie concernant l'organisation ne doit être remplie qu'une fois. Néanmoins, vous pouvez utiliser l'espace laissé pour décrire des départements spécifiques si plusieurs participants de la même organisation représentent plusieurs départements. Pour les ONG qui ont déjà complété cette partie l'année dernière, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vérifier l'information fournie dans le « **NGO Profile in Brief** » posté sur [www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/) et renvoyé une version à jour si nécessaire. Sinon, le texte fourni l'année dernière sera utilisé à nouveau.

**Le formulaire d'enregistrement est indispensable à l'Unité interinstitutions pour délivrer le badge attestant votre accréditation auprès de la Section de la sécurité des Nations Unies pour ces réunions afin de vous donner accès au Palais des Nations.**

**Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que les mesures mises en place par la Section de la sécurité des Nations Unies sont de plus en plus strictes. A cet effet, nous vous demandons de vous assurer que :**

- i) **le nom sur le formulaire d'enregistrement et sur la lettre de créance (voir point iii) est exactement le même que celui indiqué sur votre passeport ;**
- ii) **vous apportez votre passeport ainsi qu'une copie du formulaire d'enregistrement avec vous lorsque vous viendrez chercher votre badge ; et**
- iii) **vous fournissez une lettre de créance de votre organisation confirmant le nom du (ou des) représentant(s) pour les réunions. Cette lettre est désormais obligatoire et doit être envoyée par courrier électronique à l'Unité interinstitutions ([Interagency@unhcr.org](mailto:Interagency@unhcr.org)).**

Les représentants des ONG qui bénéficient d'une **accréditation permanente** auprès de l'Office des Nations Unies à Genève n'ont pas besoin d'un autre badge pour la réunion qui se tiendra au Palais des Nations. Néanmoins, nous demandons à ces représentants **de compléter et d'envoyer le formulaire d'enregistrement à l'Unité interinstitutions** afin de préparer la liste des participants.

Tous les formulaires d'enregistrement doivent parvenir à l'Unité interinstitutions **avant le 5 juin 2010**.

**En raison des dispositions strictes en matière de sécurité prises par la Section de la sécurité des Nations Unies, l'Unité interinstitutions ne peut garantir votre participation si le délai d'enregistrement n'est pas respecté. De plus, l'Unité interinstitutions sera dans l'impossibilité de délivrer des accréditations aux ONG souhaitant s'enregistrer dès lors que la réunion aura débutée.**

## **5. BADGES**

Pour les représentants des ONG qui seront à Genève un jour avant la réunion, les badges seront mis à votre disposition à partir du lundi 28 juin, de 8h00 à 17h00, à la Section de la sécurité des Nations Unies qui est située Porte de Pregny au Palais des Nations, en face de bâtiment du Comité international de la Croix-rouge (CICR).

Si vous ne pouvez pas récupérer les badges le lundi 28 juin, l'Unité interinstitutions vous les remettra le mardi 29 juin à partir de 8h30, à votre arrivée au CICG, au bureau d'accueil du HCR.

Le badge permet l'accès aux réunions se déroulant au CICG les 29 et 30 juin ainsi qu'à la session plénière qui aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet au Palais des Nations.

Pour les participants qui seront seulement présents à la session plénière le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, les badges seront disponibles à la Section de la sécurité des Nations Unies à partir de 8h00 ce jour-là. Egalement,

veuillez vous assurer que vous arrivez suffisamment à l'avance pour prendre votre badge et ne pas être retardé pour la réunion qui commence 10h00 en salle XIX au Palais des Nations.

Votre badge vous sera remis sur présentation de votre passeport et de la copie du formulaire d'enregistrement. **Veillez vous assurer que vous imprimez le formulaire d'enregistrement si vous vous enregistrez en-ligne.**

## **6. VISAS**

**Si un visa pour la Suisse est requis, veuillez vous assurer de l'obtenir dans votre pays avant votre départ. La procédure de demande de visa doit commencer au moins 6 semaines avant la réunion. Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter la délégation du HCR sur place qui pourrait être en mesure de vous offrir une assistance. Veuillez noter que nous ne pourrions pas vous assister dans les demandes de visa de dernière minutes.**

## **7. HEBERGEMENT ET TRANSPORT A GENEVE**

Une liste des Hôtels à Genève avec le taux préférentiel réservé aux Nations Unies **est disponible au [www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/)**. Le Centre John Knox offre également des chambres à des prix très intéressants. Vous pouvez consulter leur site internet au [www.johnknox.ch](http://www.johnknox.ch) ou par courrier électronique au [welcome@johnknox.ch](mailto:welcome@johnknox.ch). Le mois de juin est une période très active et il vous est fortement conseillé de faire vos réservations très à l'avance. Le HCR n'est malheureusement pas en mesure de prêter son concours aux ONG participantes pour les réservations d'hôtel. **Une carte de Genève est également disponible sur le site.**

La ville de Genève dispose d'un réseau de **transport public (TPG)** particulièrement efficace. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch). Le HCR n'est pas en mesure d'aller à la rencontre des participants à ces réunions, et qui vont arriver à l'aéroport de Genève ou à la gare Cornavin. En plus d'un excellent réseau de transport public, ces lieux sont desservis par un très bon service de taxis. **La carte de Genève qui est disponible sur le site** doit vous aider à situer le site des Nations Unies, l'aéroport de Genève et la gare.

Pour accéder au CICG par les transports publics : le CICG est desservi par le bus numéro 5 et l'arrêt le plus proche est « Vermont », sur la rue de Vermont. Autrement, vous pouvez aussi utiliser l'arrêt « Nations », près du Palais des Nations, à deux minutes de marche du CICG, desservi par les bus numéro 5, 8, 11, 22, 28, F, V, Z et les trams numéro 13 et 15.

De l'aéroport de Genève, il faut prendre le bus numéro 5 en dehors du terminal (direction Hôpital), directement jusqu'à l'arrêt « Vermont ».

De la gare Cornavin (gare principale), il faut prendre le bus numéro 5 (direction Palexo-Aéroport), directement jusqu'à l'arrêt « Vermont ». Les trams numéros 13 et 15 vont tous les deux à l'arrêt « Nations » de la gare.

Toute information complémentaire sur la ville de Genève peut être obtenue auprès de **l'Office du tourisme de Genève**, tél. : +41 22 909 70 00, télécopie : +41 22 909 70 11, courrier électronique au [info@geneve-tourisme.ch](mailto:info@geneve-tourisme.ch) ou site internet au [www.geneve-tourisme.ch](http://www.geneve-tourisme.ch).

## **8. DOCUMENTATION**

Votre organisation pourra mettre à disposition sur les tables au fond de la salle les documents de son choix au cours des Consultations annuelles avec les ONG. Veuillez vous assurer de vous munir d'un nombre suffisant d'exemplaires car la salle de conférence n'est pas équipée de photocopieurs. Pour votre information, l'année dernière, 180 organisations ont assisté à cette réunion.

## **9. INTERPRETATION**

Durant les sessions plénières, des services d'interprétation seront fournis en anglais, arabe, français et espagnol. Pour les sessions thématiques, les services d'interprétation seront disponibles en anglais et français. Des services d'interprétation supplémentaires en russe seront mis à disposition au cours des séances régionales concernées.

## **10. ACCES INTERNET**

Au Centre International de Conférences Genève (CICG), pour accéder au Wi-Fi, il vous sera demandé un accès ID et un mot de passe **Accès ID: unhcr** et **mot de passe : ngo10**.

Au Palais des Nations, vous pourrez utiliser des ordinateurs avec accès Internet à la Bibliothèque, Bureau B121, porte 20.

## **11. REUNIONS EN PARALLELES**

Un programme des réunions parallèles sera disponible sur le site dès qu'il sera finalisé.

Les réunions parallèles ont lieu pendant l'heure du déjeuner, le mardi 29 juin (CICG) de 13h00 à 14h00.

Le mercredi 30 juin, des réunions informelles régionales « petit-déjeuners » auront lieu et seront organisées dans différentes salles de 8h00 à 9h00. Il s'agira pour les ONG de rencontrer d'autres collègues de la région, qui travaillent sur des problématiques similaires. Des réunions parallèles ont également lieu pendant l'heure du déjeuner de 13h00 à 14h00.

Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, les réunions parallèles auront lieu de 9h00 à 10h00 au Palais des Nations.

Il n'y aura pas de service d'interprétation durant les réunions parallèles.

## **12. RENCONTRES EN MARGE**

Les consultations annuelles avec les ONG fournissent une opportunité unique de prises de contact et de partage d'information à la fois pendant et après les réunions. Les Consultations annuelles avec les ONG sont organisées pour laisser aux participants du temps libre pour organiser des réunions « ad-hoc » spécifiques. Une salle de réunion sera prévue à cet effet. **Les collègues des ONG qui souhaitent organiser ces réunions sont encouragés à contacter le secrétariat du CIAB (ICVA).**

Les ONG sont également encouragées à rencontrer les responsables du HCR pour discuter des sujets d'intérêt commun et partager idées et information. A cet effet, la structure du HCR ainsi que celles des Bureaux régionaux seront postées sur notre site au [www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/) et des copies seront insérées dans votre dossier d'information. Ces organigrammes vous permettront de contacter directement le personnel du HCR avec qui vous souhaitez organiser des réunions pendant votre séjour à Genève.

## **13. INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LES SALLES**

Les Consultations annuelles avec les ONG auront lieu au **Centre International de Conférences Genève (CICG) le 29 et 30 juin** et au **Palais des Nations à Genève le 1<sup>er</sup> Juillet** (session matinale).

Une session plénière se tiendra mardi 29 juin, au CICG, **en salle 2**, de 11h00 à 13h00.

A partir du mardi 29 juin 15h00 au mercredi 30 juin 18h00, il aura des sessions thématiques et régionales qui se dérouleront en parallèle dans les **salles 2, 3 et 4**.

Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, une session plénière se tiendra au Palais des Nations dans la **salle XIX** située dans le bâtiment E, au 3<sup>ème</sup> étage. L'accès se fait par la porte 40 (en face du bâtiment du CICR) près de l'entrée de Pregny.

Pour plus de détails, veuillez consulter le projet d'agenda qui sera mis sur le site [www.unhcr.org/ngo-consultations/](http://www.unhcr.org/ngo-consultations/) à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Dans la salle de réunion plénière uniquement (salles 2 au CICG le 29 juillet de 11h00 à 13h00 et salle XIX au Palais des Nations le 1<sup>er</sup> juillet de 9h00 à 10h00), **les plaquettes portant le nom des ONG** seront arrangées par ordre alphabétique d'organisation. Veuillez noter, que selon le nombre de participants, nous ne serons pas en mesure de fournir un siège pour chaque participant à la table avec microphone. Dans ce cas, vous pourrez vous asseoir derrière vos collègues.

Un dossier complet comprenant les documents relatifs à la Consultations annuelles avec les ONG vous sera remis, en même temps que votre badge à votre arrivée au CICG le mardi 29 juin.

*Nous vous encourageons à consulter le « Guide for NGOs to participating in UNHCR's Annual Consultations with NGOs » lancé en novembre 2008 et qui est disponible sur le site du HCR*

([www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations)) et sur le site d'ICVA ([www.icva.ch](http://www.icva.ch)). Un exemplaire du guide sera inclu dans le dossier qui vous sera remis.

#### **14. RECEPTION**

Toutes les ONG sont invitées à participer à **une réception** organisée par le HCR, **mardi 29 juin 2010, à 18h30, à la Cafétéria du HCR.**

#### **15. COMITE PERMANENT**

La réunion du Comité permanent aura lieu la semaine précédent les Consultations Annuelles avec les ONG, **du 22 au 24 juin 2010 à Genève.**

#### **16. COMITE EXECUTIF**

Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire aura lieu du **4 au 8 octobre 2010** à Genève.

**HCR**  
**Unité interinstitutions**  
**Genève**  
**Courrier électronique : [Interagency@unhcr.org](mailto:Interagency@unhcr.org)**